3

L'Égalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

A TRAVERS LA VILLE

IL AVAIT TROP BU

Dimanche, à 14 h. 20, à l'angle des rues de Lannoy et du boulevard Gambetta, l'agent Dubrun faut a procédé à l'arrestation d'André Devos, 23 ans, briquetier, 96 rue d'Avelghem, à Sweveghem (Belgique) qui, étant ivre, causait du scandale. Devos a été conduit au violon pour y cuver ses boissons.

FOIRE DE LEIPZIG
AUTOMNE 1941
Du 31 Août au 4 Septembre
TRAIN SPECIAL
Au départ de PARIS
60 % de réduction
en ALLEMAGNE
Prière de s'inscrire
SANS PERTE DE TEMPS
2, Rue Meyerbeer, PARIS (9e)
Tél. : Prov. 34.36
11.625

UNE CUVETTE D'ÉGOUT QUI S'OBSTRUAIT

Place Fosse-aux-Chênes, une cuvette d'égout s'étant obstruée, la chaussée fut en partie inondée. Le service de la voirie, averti aussitôt, a fait procéder aux réparations nécessaires.

Cafetiers, Hôteliers, Restaurateurs et Débitants de Boissons

Tous les membres inscrits au Groupement Départemental, sont priés de retirer leurs tickets de juillet, au bureau, 3, place de la Gare, à **Roubaix,** du 25 au 31 juillet.

Les tickets non retirés le 31 juillet seront retournés au siège du Groupement à LILLE.

Chaque adhérent devra se munir de sa carte professionnelle, du récépissé de paiement de sa licence et de sa carte syndicale. 22.174

INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

Secteur N° 10
Foyer d'Education Ouvrière, 178, rue Jules-Guesde, 178

25 Juillet. — Rues de Lannoy, 41-175, 46-208 ; Saint-André, Coq Français, 117-235, 84-214 ; Saint-Jean, Ste-Thérèse.

26 Juillet. — Rues Decrême, de Valmy, Bavai, 1-19, 2-68 ; Boileau, Ph. de Commines, Neuve-Racine.

28 Juillet. — Rues Jules-Guesde, 1-203 B, 2-166 B ; de Tunis.

29 Juillet. — Rues de Denain, Ma Campagne, d'Espagne.

30 Juillet. — Rues Berthollet, Bouvines, J. Goujon, Claude-Lorrain, des Parvenus, Hem, Parvis Saint-Jean-Baptiste, J.-B. Notte, Nic-Poussin.

31 Juillet. — Rues Ingres, 11-43, 2-78 ; Pavé, boulevard du Cateau, rues du Maroc, Chateaubriand, P. Lafargue, boulevard de Paris, avenue G. Delory (de l'avenue Lenôtre à la rue Ed. Vaillant), rues Ed. Vaillant, Barbieux, Parc Barbieux, avenue Lenôtre, rues Jean-Jaurès, H. Briet, L. Pluquet, Duquenière, Avenir, A. France, Cottages, boulevard de Douai, Lacordaire.

Secteur N° 11
Foyer d'Education Ouvrière 178, Rue Jules-Guesde, 178

25 Juillet. — Rue de Lannoy, 175-279, 210-334 ; Malplaquet, Masillon, boulevard de Reims, 187-263, 225-300 ; rues P. Demulder, J.-B. Vercoutere, Lesueur, E. Motte, Pigalle, La Rochefoucauld, Ingres, 45-127, 82-214.

26 Juillet. — Place du Travail, boulevard de Lyon, rues A. Duquesne, H. Fremaux, Pigouche, Maisonnier, Beaumont, des Jardins, Ph. Delorme, imp. Poissonnier, rues B. Palissy, G. Delory (de la R. Vaillant à Carpeaux), H. Regnault.

28 Juillet. — Rues Beaucourt, Piget, Carpeaux, boulevard de Fourmies, 1-115, 2-114 ; rues de Bellevue, d'Artois, Volta, Austerlitz, St-Charles, Ph. Auguste, Mongolfier.

29 Juillet. — Rues Rouget-de-l'Isle, Rosa Bonheur, Courbet, Dupuy-de-Lome, Potennerie, Jouffroy, 1-187, 2-186, Trente, Decottignies.

30 Juillet. — Rues de Maubeuge, Fabert, G. Lefebvre, de Bourgogne, Bavai, 23-77, 70-134 ; de Rocroy, Lafontaine, Santos-Dumont, Duguesclin.

Secteur N° 12
Ancienne Ecole Communale angle rues du Bois et Fabricants

26 Juillet. — Rue de Sévigné, boulevard de Mulhouse, rues Basse, Leers, Bois-le-Duc, de Leers, Harlem, Amsterdam, Boucicot, Cohem, Brâme, Carihem, Anzin.

28 Juillet. — Rues de Tournai, Ypres, Atn. Palmiers, Trois-Ponts, Beaumarchais, Soult, V. Hugo, A. de Musset, Lamartine, Nancy, J. Lagache, Charleroi, Sentier Vert Bocage.

29 Juillet. — Rues de Lannoy, 279-589, 338-698 ; Maufait, Saint-Hubert, Pont Rouge, avenue R. Salengro, avenue du Parc des Sports, rues Prudence, P. de Roubaix, 281-305, 310-434 ; Courcelles, Bruges, Ostende, Liége.

La valeur des coupons pour l'inscription de juillet a été fixée comme suit :

Le coupon N° 17 représentera une quantité de 0 kilo pour les cartes blanches et jeunes ; 50 kilos pour les cartes roses et vertes.

Le coupon N° 18 aura une valeur de 50 kilos pour toutes les cartes de consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Des avis officiels qui nous sont parvenus renseignent que les livraisons de juillet ne comporteront que des anthracites.

Le prix est fixé à 52 fr. 80 les 100 kilos.

Il est indispensable que les consommateurs se munissent de la monnaie nécessaire pour fournir le montant exact de leur commande, faute de quoi leur inscription ne pourrait être enregistrée.

Par suite des difficultés actuelles d'approvisionnement, nous ne pouvons garantir le délai de livraison.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Renée et Andrée Brugghe, rue de la Croix, 130. — Nelly Amadei, 154, rue J.-Guesde.

Décès. — Marie Leforestier, un mois, 169, rue Voltaire. — Francisca Hutyry, Vve Bryja, 65 ans, rue de Croix. — Suzanne Dubocage, épouse Vuillemin, 33 ans, 314, rue Pierre-de-Roubaix, cour Duhayon, 5 — Pierre Houtequi, 58 ans, rue de Soubise, 21. — Henri Dubusschère, 72 ans, rue de Mouvaux, cour Frère, 7.

AVIS A NOS CLIENTS, CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...) de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

CROIX

Les commandes de charbon

L'inscription pour les commandes de charbon se poursuivra dans l'ordre suivant : Mardi 22 juillet, secteur N° 2, salle des cours de coupe, rue Guizot, rues Arcole, Bapaume, Basse, Blanche, boulevard, Carrette, Chevreul, Chicago, Colmar, Consolation, Constantine.

Mercredi 23 juillet, rues Courbet, Delescluse, Delory, Ferrer, A. France, J. Guesde.

CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Le contrôleur des contributions directes recevra à la Mairie, mercredi 23 juillet, de 14 à 16 h. ; il donnera tous renseignements aux contribuables qui se présenteront à son bureau, salle de l'inspection scolaire, 1er étage.

Consultation des nourrissons. — Il n'aura pas de consultation des nourrissons cette semaine.

Consultations prénatales. — Des consultations prénatales seront données jeudi 24 juillet, de 14 à 17 h., à la Maternité, 5, avenue Delory.

WASQUEHAL

LES MÉDAILLES DE LA FAMILLE FRANÇAISE

M. le Maréchal de France, chef de l'Etat français, vient de décerner la médaille de la Famille française, en témoignage de reconnaissance nationale, à plusieurs mères de famille de Wasquehal : Mme Steux-Martin, demeurant rue de Marcq, reçoit la médaille d'argent (8 enfants). Reçoivent la médaille de bronze : Mmes Ghesquière-Desrumaux, rue Jean-Bart (6 enfants), Pennel-Michel, 89, rue des Quatre-Ormeaux (6 enfants) et Mme Vehent-Goemaere, rue de la Vendée (5 enfants).

Les diplômes seront remis aux intéressées par les soins de la mairie.

PAIEMENT DES SECOURS DE CHOMAGE ET AUX FAMILLES PRIVÉES DE RESSOURCES

Le paiement des allocations de chômage et des secours aux familles momentanément privées de ressources aura lieu vendredi 25 juillet, de 9 à 11 heures, à la salle des fêtes annexe, rue de Roubaix, pour le Capreau, et de 14 à 16 heures, salle des fêtes rue Jean-Macé, pour le Centre, dans l'ordre habituel. Les réclamations relatives au paiement ne seront reçues que le même jour, de 16 h. 30 à 17 h. 30, au bureau municipal de placement, 16, rue des Lilas.

LA CARTE NATIONALE DE PRIORITÉ

Le bénéfice de la carte nationale de priorité, qui dispense la titulaire de stationnements prolongés dans les magasins d'alimentation et aux guichets des administrations publiques, qui n'était accordé auparavant qu'aux mères titulaires de la Médaille de la Famille française et aux mamans de trois enfants de moins de 14 ans ou de deux enfants de moins de 4 ans, est actuellement étendu aux catégories suivantes : 1° aux mères qui allaitent un enfant au sein, en limitant la validité de la carte à un an après la naissance ; 2° aux filles-mères, pour leurs enfants reconnus, aux mères étrangères d'enfants français ; 4° aux grand mères ayant la charge effective de petits-enfants dont la mère est décédée ; 5° aux femmes et jeunes filles ayant effectivement la charge de leurs frères et sœurs dont la mère est décédée.

Pour obtenir cette carte de priorité, la personne intéressée doit fournir à la mairie, cinquième guichet, le livret de famille, ainsi qu'une photographie de 3 sur 4.

TOUTES LES SUPERFICIES DE PLUS DE 500 MÈTRES CARRÉS DE POMMES DE TERRE DOIVENT ÊTRE DÉCLARÉES

En vertu d'instructions reçues de la Direction des Services agricoles, les surfaces cultivées en pommes de terre supérieures à 5 ares doivent être déclarées à la mairie pour le 23 juillet au plus tard. Les déclarations, qui devront être certifiées exactes, devront être signées sur un état spécial, déposé à la mairie.

En conséquence, les cultivateurs, maraichers et particuliers qui ont fait au préalable leur déclaration d'emblavements sont invités à passer à la mairie, cinquième guichet, pour faire une nouvelle déclaration. Dernier délai mercredi 23 juillet, à 16 heures.

LA NATATION EST INTERDITE DANS LE CANAL DE ROUBAIX

Le maire de Wasquehal et les services de police rappellent que les baignades dans le canal de Roubaix sont strictement interdites et que les agents chargés de la police de la ville ont reçu des ordres sévères pour dresser des procès-verbaux aux personnes et enfants contrevenant à l'arrêté toujours en vigueur.

Sont seuls autorisés à pratiquer la natation les membres des sociétés dûment autorisées et ce aux endroits spécialement désignés et aux jours et heures indiqués, sous la surveillance des moniteurs qualifiés.

Pharmacien de garde. — Dimanche 27 juillet, M. Wasselin, rue de la Vendée, pour le secteur de Wasquehal et Flers-Breucq.

Fermeture des colombiers domestiques. — Pendant la période des moissons, du 20 juillet au 30 août, les colombiers domestiques devront être fermés.

Service des cantonnements. — Toute habitation dont les possibilités de logement ont subi des modifications depuis le dernier recensement doit être déclarée à la mairie, sans délai, au service intéressé (bureau des Archives).

Affichage dans les boulangeries. — Les avis officiels de la mairie, des services de ravitaillement et du commissariat de police seront dorénavant affichés dans les diverses boulangeries de la commune, où la population est invitée à en prendre connaissance.

Association Sportive Wasquehalienne. — Ce soir lundi, à 18 h. 30, au stade municipal, ainsi que samedi, entrainement de la section de basket-ball. Demain mardi, à 18 h. 30 ainsi que jeudi, entrainement des sections de football. Inscription des nouveaux adhérents au cours de ces réunions et tous les jours, au siège, 51, rue Delerue.

LANNOY

LE RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

L'Administration municipale nous prie de signaler aux parents qu'au cours de leurs ébats dans le jardin situé derrière l'église, des enfants se sont amusés à boucher les canalisations d'eau du bassin et du jet d'eau. Ces faits sont regrettables, car ils entraineront des réclamations et des frais inutiles.

Les parents sont donc invités à faire comprendre à leurs enfants qu'ils ont à respecter la propriété commune et que leurs jeux, ce faisant, n'en seront pas moins amusants.

Il serait fâcheux, en tout cas, que les agissements de quelques-uns puissent mettre l'Administration dans l'obligation d'ordonner la fermeture du jardin.

Ces recommandations sont faites aussi pour le jardin qui entoure le monument aux morts de la place de l'Eglise. Des arbustes et des plantes fragiles ont été plantés là et il ne faut plus que des enfants courent à travers ces plantations.

M. le Maire demande aux habitants de bien se pénétrer de l'idée que cet endroit est un lieu public et que, par conséquent, il est un peu la propriété de chacun. Ce serait donc, en définitive, un service à rendre à la communauté que de ne pas hésiter, le cas échéant, à rappeler à l'ordre les enfants qui seraient surpris à jouer dans ce jardin.

LEERS

Recensement des pigeons voyageurs. — Aux termes de l'ordonnance du 10 avril de M. le Commandant Militaire pour la Belgique et le Nord de la France, les détenteurs de pigeons voyageurs doivent déposer à la mairie, avant le 1er août 1941, la liste de leurs pigeons voyageurs classés par numéros des bagues, correspondant à la situation du dernier jour du mois précédent.

Jeux au profit des prisonniers. — Samedi 26 et dimanche 27 juillet, aura lieu, à l'estaminet Georges Delreux, rue du Dépôt, 2, un jeu de 421 et de fléchettes, organisés par le Groupe lyrique des Amicales laïques, dont le produit sera versé à la Caisse du Comité d'entr'aide aux prisonniers.

Ces jeux seront dotés de prix très intéressants et le prix a été fixé à 1 franc.

HALLUIN

Dans un café, une femme vole une blouse en soie d'une valeur de 300 francs

Au café Wancquet, 2, rue de Lille, qui forme l'angle des rues de la Lys et de Lille, à la frontière même, vendredi dernier, vers 19 h., alors que M. Wancquet était occupé à servir quelques clients du café, il était avisé par sa fille, qu'une femme consommant dans le débit avait, à plusieurs reprises, été à la cour, et qu'elle avait remarqué la disparition d'une blouse en soie blanche, d'une valeur de 300 fr., qui se trouvait accrochée dans la cour pour sécher. La jeune fille avait aussi remarqué, par la porte entr'ouverte des w.-c., que cette femme était en partie déshabillée.

De suite, les soupçons se portèrent sur cette femme.

M. Wancquet interpella l'intéressée, qui nia avec arrogance. Ce que voyant, le cafetier lui enjoignit de ne pas sortir du café avant l'arrivée de la police, invitant la dame à passer dans la cuisine. Celle-ci se dirigea alors vers les w.-c., mais M. Wancquet, qui la suivait, réussit à la faire entrer dans sa cuisine, où, en présence de Mme Wancquet et de Mlle, cette femme se déshabilla. Elle enleva effectivement, de suite, la blouse de soie blanche qu'elle avait volée dans la cour et qu'elle avait mise sur elle, en dessous d'un pull-over et d'une autre blouse à fleurs.

La police arriva sur ces entrefaites, mais, entretemps, la femme, que l'arrivée de la police inquiétait, avait réussi à se faufiler dans l'estaminet et, de là, dans la rue, pour s'éclipser.

M. Bouvier, qui avait noté le signalement de la voleuse, la rechercha, et cette femme fut découverte au café de l'« Epi d'Or », angle des rues Emile-Zola et Verte.

Il s'agissait de la femme Hollebecke Noël, 23 ans, née Madeleine Debaere, demeurant au 247, rue de la Lys.

Conduite au commissariat, elle finit par avouer le vol. Elle déclara aussi que, le 25 mars dernier, elle avait commis un vol de 250 fr. au préjudice de son logeur.

Cette femme, qui est connue pour sa mauvaise conduite et son peu de moralité, a été arrêtée et conduite, samedi après-midi, au Parquet de Lille.

LA SESSION DU BREVET SPORTIF NATIONAL DU 27 JUILLET

Ainsi que nous l'avons annoncé, une session de B.S.N. aura lieu le 27 juillet, sous les auspices de la Ligue du Nord d'Athlétisme.

Cette session est prévue pour Halluin et ses environs. Les diverses sociétés sportives des localités voisines ont été invitées.

Un cordial appel est fait à tous les individuels. Le Comité organisateur se tient à l'entière disposition de tous pour donner les renseignements utiles.

Il est utile de rappeler que pour obtenir une licence dans n'importe quelle spécialité : football, basket, tennis, courses, ping-pong, etc., et ce dans n'importe quelle Fédération, la présentation du Brevet Sportif National sera obligatoire pour les moins de vingt ans.

D'autre part, la Fédération d'Athlétisme vient à grouper des centres d'examens pour ces sessions, et Halluin est considéré comme tel. Les sportifs ont donc intérêt à envoyer d'urgence leur adhésion, le repêchage n'étant prévu qu'en septembre, leur qualification en championnat pouvant en être retardé.

La date limite d'inscription est fixé au 24 juillet, dernier délai. Aucune inscription ne sera reçue sur le terrain le jour de l'épreuve.

Les inscriptions sont toujours reçues chez : MM. Descattoires, Café des Sports, rue V. Hugo, à Halluin ; Lahousse, Café de la Forge, rue de la Pannerie, à Halluin, et au Secrétariat général, 16, rue de Lille, à Halluin.

Il est rappelé que tous les candidats devront présenter une pièce d'identité officielle le jour de la session.

Comité d'Entr'aide aux Prisonniers. — Ce mardi, au 116, rue de Lille, permanence de 16 à 18 h., pour renseignements aux familles.

Cantonnement des troupes. — Les personnes ayant logé des militaires pendant la période du 1er février à fin avril 1941 peuvent se présenter à la recette municipale, aujourd'hui mardi, rue Victor-Hugo, 83, en vue de toucher le supplément d'indemnité auquel elles ont droit.

RONCQ

Secours National. — Pour le hameau du Blanc-Four, permanence, mercredi, au 71 bis, rue de Lille, de 14 h. 30 à 17 h. 30.

LAMBERSART

UN PILLARD SE FAIT PINCER

Samedi, vers 14 h. 15, un nommé Renard Marceau, 49 ans, manœuvre, demeurant 5, rue du Mélantois, à Lille, s'était introduit dans une villa abandonnée avenue Pasteur, à Lambersart, il avait l'intention d'enlever du linge et des métaux.

Le gardien de la paix Pierre Legrain qui avait remarqué son manège, a mis fin à ce genre d'opération en lui mettant la main au collet

LOMME

LES ÉPREUVES D'ATHLÉTISME CHEZ LES CHEMINOTS DE LILLE-DÉLIVRANCE

La grande journée d'athlétisme et de natation s'est déroulée dimanche sur le stade et à la piscine de la Cité de Lille-Délivrance et elle fut couronnée d'un éclatant succès.

Rappelons que les divers brevets, dont les épreuves furent subies par un nombre respectable de candidats ont été institués par la Société Nationale des Chemin de fer.

Sur le terrain, dès 8 h. 30, les candidats sont alignés

Dans la catégorie cadets (12 à 14 ans, 3 brevets sur 5 postulants sont accordés. Pour le diplôme d'honneur d'éducation physique 26 candidats sont sur les rangs et 18 subissent les épreuves avec succès. Dans le grand record d'athlétisme 20 candidats s'étaient fait inscrire sur ce chiffre 11 furent reçus.

Notons que ces épreuves furent jugées par MM. Vanden Eeden L. et Mazingarbe René, moniteurs d'éducation physique de la Société Nationale des Chemins de fer, aidés en cela par un personnel compétent qui leur avait été adjoint.

Remarqués sur le terrain : MM. Wallart, contrôleur principal des bâtiments ; Gysemans Félix, Annont Deblauwe, moniteurs de natation de la cité de Lille-Délivrance et bon nombre de parents des candidats.

Nous publierons demain le compte rendu de la grande fête-concours de natation qui s'est déroulée dans la soirée.

RONCHIN

Le Secours National

Les enfants des écoles sont heureux de vous annoncer qu'ils vous rendront visite le dimanche 27 juillet dans la matinée.

Le but de leur visite est de vous demander pour le vestiaire du Secours National de Ronchin tout ce que vous voudrez bien leur remettre.

Ils sont fiers de la charge qui leur a été confiée, ils vous demandent de les aider à ramener leurs charettes bien remplies de vêtements, linge, chaussures, tissus, toile, même usagés. Le tout sera accueilli avec bonheur et transformé ou remis en état par le vestiaire du Secours National.

D'avance, tous les jeunes collecteurs vous remercient au nom de ceux qui, cet hiver seront soulagés par vos dons.

LES PIGEONS VOYAGEURS

Le maire informe les détenteurs de pigeons voyageurs, qu'ils doivent déposer à la mairie avant le 1er août 1941, la liste de leurs pigeons voyageurs, classés par numéros des bagues, correspondant à la situation du dernier jour du mois précédent.

LILLE

LES NOUVELLES DE LA VILLE

DES VOLEURS DE CHARBON ARRÊTÉS...

Ont été déférés au Parquet : Valinez Charles, 31 ans, charretier, demeurant à Loos, 4, rue Paul-Doumer ; Lebon Edmonde, femme Dejaeger, 31 ans, cabaretière, 57, rue du Pôle-Nord, à Lille. Le premier pour vol, la seconde pour recel.

Calinez a, le 18 courant, soustrait 350 kg de charbon dans un dépôt de la rue Courtois, au préjudice de la Société des Mines de Bitume et d'Asphalte 54, rue des Meuniers, à Lille. La femme Dejaeger a acheté ce charbon dont elle connaissait la provenance suspecte.

...UNE « SOURIS » DE MAGASIN

La police a également déféré au Parquet la nommée Deschin Hélène, femme Vanhorembeck, 37 ans, ménagère, 1, rue de Courtrai, à Lille, pour vol de 5 paquets de cartes-vues de la ville de Lille, commis hier, vers 14 h. 45, au magasin « Monoprix », 56, rue de Béthune. Elle a déclaré avoir dérobé ces cartes pour les remettre à son fils, âgé de 14 ans, qui les revendait sur la voie publique.

VOLS DE CHAMPAGNE, DE CASÉINE, DE COUVERTURE, DE CHAUSSURES, D'UN VÉLO, DE POMMES DE TERRE

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de M. Vilcot Fortuné, commis à la S.N.C.F., pour vol de 12 bouteilles de champagne et de 2 colis contenant des fromages, commis en gare de Lille la nuit du 14 au 15 juillet. Préjudice non fixé.

— M Bertaux Marcel, commis de la S.N.C.F., pour vol d'un sac de 100 kg. de caséine, commis entre le 14 et le 16 courant en gare de Fives-Lille. Préjudice : 1.500 francs.

— M. Saelen Léon, commerçant, demeurant à Rosendaël, 89, rue des Pêcheurs, pour vol d'un colis de chaussures, commis le 18 juillet, dans la salle des bagages de l'Hôtel de France, place de la Gare, à Lille. Préjudice non indiqué.

— M. Batteau Jules, industriel, demeurant à St-Hilaire-Cottes (P.-de-C.), pour vol de deux couvertures neuves valant 520 fr., commis dans les mêmes circonstances de temps et de lieu.

— Mlle Decoen Marie, 6, rue des Jardins, à Lille pour vol de sa bicyclette, estimée 1.000 francs, commis hier, entre 11 et 16 h. 30, face au numéro 98 de la rue du Molinel.

— M. Mangez Victor, 2, place Jacques-Louchard, à Lille, pour vol de 20 pieds de pommes de terre, commis la nuit du 18 au 19 juillet dans son jardin situé Promenade du Préfet.

BRIS D'UNE GLACE

A porté plainte également la dame Suzanne Cogean, débitante de tabacs, 80, rue d'Esquermes, à Lille, pour bris d'une glace de la vitrine de son magasin, commis le 19 juillet, à 0 h. 30. Préjudice : 3.000 fr. Une enquête est ouverte.

UNE ORIGINALE ŒUVRE DE BIENFAISANCE

La « Cité des Veuves » à Tourcoing

Il y a quelques jours, nous relations la carrière de M. Albert Inghels et son œuvre dans le domaine municipal. C'est sous son mandat que furent apportées plusieurs améliorations importantes à la « Cité des Veuves », institution de bienfaisance à l'appellation originale moyennant la somme de 28.019 fr. 85, un terrain situé rue Impériale, de la contenance de 31 ares 03 centiares, 20 dix-milliares ».

La commission administrative du B. de B. tint une réunion extraordinaire le 30 mars 1866, sous la présidence du maire. Il y fut question de la construction de logements pour les pauvres veuves et les pauvres ménages. On constate dans le procès-verbal que le Préfet du Nord a donné son approbation au projet le 14 novembre 1866. On prend connaissance des deux objets de souscriptions, montant ensemble à 74.773 fr.

LA CITÉ DES VEUVES. (Ph. Archives)

Dans le registre des arrêtés municipaux de la voirie, à la date de juillet 1867, on trouve ce document :

« 10 juillet 1867, arrêté du maire : « La supérieure de l'Hôtel-Dieu est autorisée à construire un aqueduc en maçonnerie, destiné à conduire dans l'aqueduc de la ville les eaux provenant des caves de la Cité Ouvrière, sise rue Impériale (actuellement rue Nationale, etc.... D'autre part, à la date du 13 octobre 1865, l'assemblée communale de Tourcoing se prononce à son tour sur la question de la Cité :

« Considérant qu'il s'agit d'une institution destinée à rendre de grands bienfaits à la portion malheureuse de notre classe ouvrière et qu'elle ne constitue aucune nouvelle charge pour le Bureau de bienfaisance, est d'avis : qu'il y a lieu d'encaisser les aumônes qui ont cette destination spéciale et s'élevant à 19.375 francs, ainsi que celles qui seront faites sur le même titre. D'acquérir à l'amiable,

Le terrain revenant à 31.300 fr., il restait 43.473 fr. pour les constructions. Les plans, dressés par l'architecte Maillard, portent 20 maisons.

En 1869, la destination de la Cité fut un peu détournée et on décida d'y loger gratuitement un certain nombre d'indigents.

A l'heure actuelle, on en est revenu à l'idée initiale et la « Cité des Veuves » abrite effectivement des veuves dont la situation relève du Bureau de bienfaisance.

C'est une coquette rangée de maisons précédées d'une pelouse plantée d'arbres, l'eau potable y fut installée en 1934 ainsi que nous le disions plus haut.... c'est un coin pittoresque et d'un caractère très particulier.

DUNKERQUE

CRIME OU MORT NATURELLE ?

On n'a pas encore éclairci l'énigme de la prairie Dewulf à Saint-Pol-sur-Mer

Le mystère est toujours entier autour de la mort de M. Alphonse Luyssen, l'ouvrier des Coopérateurs de Flandres et d'Artois, qui fut trouvé mourant à la lisière du bois de la propriété Dewulf, à **Saint-Pol-sur-Mer.**

Jusqu'à présent, la gendarmerie, qui a mené activement l'enquête, n'est parvenue qu'à recueillir certaines précisions concernant les dépositions des témoins : M. Deslipper, jardinier, et Mme Roussel.

Cette dernière, qui avait déclaré avoir entendu des gémissements provenant de la prairie Dewulf, a ajouté que les plaintes avaient persisté jusqu'à 18 heures environ. Ces gémissements étaient si pénibles à entendre qu'à plusieurs reprises, Mme Roussel fut tentée d'aller se rendre compte de ce qui se passait dans la prairie.

Cependant, après plusieurs hésitations, elle n'y alla pas, craignant de pénétrer dans ces lieux interdits.

Par ailleurs, M. Deslipper a précisé aux enquêteurs que M. Luyssen, qui gesticulait et semblait ivre, avait bu, devant lui, le contenu du litre qu'il cassa sur l'arbre, mais ne peut donner aucune indication quant à la nature de la boisson.

M. Deslipper avait affirmé également qu'au cours d'une ronde qu'il effectua vers 22 h., il vit M. Luyssen qui dormait profondément. Il ajoute qu'auparavant, il avait fait deux autres rondes, vers 17 h. et 20 h., et, chaque fois, il avait parfaitement aperçu, au pied de l'arbre, l'homme dormant calmement. Cet homme ne lui paraissait pas malade, et M. Deslipper explique aux gendarmes que c'est pour cette raison qu'il ne s'en occupa pas davantage. Le dimanche matin, vers 7 h. 30, il retourna sur les lieux et vit que M. Luyssen perdait abondamment du sang par la bouche et le nez. On sait que M. Marius Normand avait, quelques instants auparavant, découvert le moribond et s'en était allé prévenir la gendarmerie.

Les constatations médicales diagnostiquent une mort probablement due à une fracture du crâne et une forte hémorragie cérébrale.

Cependant, les médecins qui examinèrent le cadavre ne peuvent encore déterminer si cette hémorragie cérébrale est due à une fracture provoquée par une tierce personne ou si, au contraire, elle est le résultat d'un ramolissement du cerveau. Dans ce dernier cas, la fracture du crâne pourrait s'expliquer par une chute du malade.

Il ressort donc que le problème à résoudre reste entier. S'agit-il d'un accident ? Y a-t-il crime ? Voilà ce que la gendarmerie cherche à savoir et quoique l'enquête s'avère difficile, les experts qui conduisent cette affaire ont confiance en l'avenir.

A Ghyvelde, un « Président de la République » « docteur sur demande » vagabondait !

IL A ÉTÉ CONDUIT AU COMMISSARIAT CENTRAL PAR DES GENDARMES DE L'ARMÉE ALLEMANDE

Sur le territoire de Ghyvelde, des gendarmes de l'armée allemande appréhendait, il y a quelques jours, un homme d'aspect misérable et n'ayant ni papiers ni argent. Ils l'emmenèrent à Dunkerque, où il fut conduit au commissariat central.

Aux interrogations du commissaire, le vagabond déclara se nommer Delaire Omer, être né le 15 janvier 1901 et demeurer à Merris (Nord).

Il affirma au commissaire qu'il était un ancien « président de la République ». Peu après, il se déclara « docteur sur demande ».

Devant de tels propos fantaisistes, symptômes indéniables d'une aliénation mentale prononcée, le commissaire fit examiner le vagabond par le docteur Dolam, qui fit admettre l' « ancien président » à l'hôpital de Dunkerque, pour y être observé.

La police, par ailleurs, a ouvert une enquête afin de vérifier l'identité du pauvre homme.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Le Concours international de chant au profit du Secours d'Hiver

Grand concours international de chant organisé par Mouscron-Attractions, au profit du Secours d'Hiver.

Dimanche, s'est déroulé, au théâtre de la Fraternelle, un grand concours de chant qui a remporté le plus franc succès. Le jury nous fait parvenir les résultats. Voici la liste des gagnants :

Catégorie hommes. — 1er, Coumont Pierre, 219 voix ; 2e, Dewaele Jacques 191 voix ; 3e, Moreels Kléber, 185 voix ; 4e, Vanzeveren Roger, 142 voix ; 5e, Decuypère Gaston, 121 voix ; 6e, Beaucarne Fernans, Dhalluin Jacques, 120 voix.

Catégorie dames. — 1er, Lernout Marie, 202 voix ; 2e, Morrels Jeanne, 180 voix ; 3e, Lecornet Irène, 168 voix ; 4e, Debue Marie-Louise, 128 voix ; 5e, Deman Bertha, 103 voix ; 6e, Deneulin Yvonne, 97 voix.

Les gagnants peuvent retirer leurs prix au théâtre de la Fraternelle, rue de Tourcoing.

MENIN

Le commerce noir

L'inspecteur de police M. Arsène Desmet, accompagné de l'adjudant Brokken, commandant de la gendarmerie, a fait une descente chez Mme Vangheluwe, née Marie Desmet, demeurant rue Royale, où il a saisai 40 kilos de viande destinée au marché noir. La marchandise a été saisie et procès-verbal est dressé.

— Les contrôleurs du ravitaillement se sont rendus chez le marchand de charbon M. Emile Dupont, rue de la Poudrière, où ils ont découvert dans un des magasins un bœuf vivant. Le propriétaire du magasin déclara que des inconnus étaient venus chez lui pour demander de laisser leur bête chez lui pour quelques jours, mais qu'ils n'étaient pas revenus. Le bœuf a été saisi et transféré à l'abattoir communal.

— D'autre part, la gendarmerie a fait arrêter six personnes des environs de Bruxelles, porteurs de denrées alimentaires pour le marché noir. Ces personnes avaient déjà essayé de s'échapper avec le train à Menin, à la Porte de Bruges, au « Kezelberg » et finalement sur le territoire de Wevelghem. Leur marchandise fut saisie et procès-verbal fut dressé.

ON VOLE PARTOUT

Chez le cultivateur M. Vantomme, Porte de Courtrai, on a volé une quantité de betteraves et les nommés Roger Tydgat et M. Messelis, tous deux habitant à Wevelghem, ont été pris en flagrant délit. La gendarmerie a ouvert une enquête.

— L'infirmière Mme Dorothée Vanderperre, demeurant rue du Sablon, 54, laissa pendant quelques instants sa bicyclette portant le numéro de plaque 382.352, d'une valeur de 950 francs, devant la clinique de la rue Auguste Debunne, où son vélo fut volé. La femme qui a pris le vélo est connue. La police enquête.

— Mme Angèle Tatiboit, piqûrière, demeurant à Halluin, rue Gustave Desmettre, 32, arriva avec le tramway, venant de la direction de Tourcoing. Elle avait posé son sac à main contenant, outre ses papiers d'identité et de ravitaillement, encore un porte-monnaie avec les initiales L.D. contenant une certaine somme en argent, à côté d'elle. En descendant à Halluin, elle constata que sa sacoche avait été volée par les deux uniques femmes qui se trouvaient avec elle sur le tramway et qui partirent dans la direction de Menin. Le signalement de ces deux femmes est connu et on est sur leurs traces. La police a ouvert une enquête.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.85) sont ouverts au public, tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution AVANT 16 heures

Aux Loisirs Littéraires et Artistiques

Une séance de musique de chambre, avec le concours de Mlles Odette et Nelly CORNE et de M. Paul DUCATILLON

Très rares sont à l'heure actuelle les séances de musique de chambre aussi l'empressement des Tourquennois à assister à la dernière réunion des loisirs littéraires et artistiques est-il des plus légitimes. La radio grâce à laquelle on peut, en manœuvrant un simple bouton, obtenir les auditions des plus grands ensembles musicaux et la concurrence redoutable de la musique jazz, qui fait que beaucoup d'instrumentistes se dirigent dans cette voie, plus intéressante au point de vue lucratif, ont relégué la musique de chambre et les amateurs sont privés de leur « plat » favori. La foule qui était présente hier à la Brasserie de Mons-en-Barœul, prouve combien ils sont nombreux et combien il serait souhaitable de voir se renouveler cette initiative.

C'est M. Pol Pierret qui ouvre la séance et présente les trois artistes qui ont bien voulu prêter leur concours assurant ainsi le succès de cette séance. Il s'agit de Mlles Odette Corne, violoncelliste et M. Paul Ducatillou, clarinettiste. Ces trois artistes, dont il peut paraître superflu de faire l'éloge, sont des musiciens complets. Instrumentistes consommés, interprètes scrupuleux de nos plus grands maitres, ils ont littéralement tenu sous le charme leurs nombreux auditeurs, qui n'ont pas manqué de leur témoigner de leur vive satisfaction.

Parmi les œuvres interprétées, signalons notamment deux trios pour clarinette, violencelle et piano, l'un de Beethoven, l'autre de Vincent d'Indy, œuvres d'une profondeur de sentiment et d'une puissance d'expression rarement égalée.

Mlle Nelly Corne et M. Paul Ducatillon donnèrent ensuite un aperçu de leur talent dans l'interprétation de « La Habanera » de M. Ravel et de « Grandio » de Weber. Cette dernière œuvre est pleine de charme et de poésie rêveuse. Edouard Lalo fut interprété par Mlle Odette Corne et par M. Paul Ducatillon, de ce grand compositeur français, musicien élégant soigneux et chatieux, les auditeurs purent goûter un intermèzzo et le célèbre chant russe.

La partie littéraire était assurée par M. Pol Pierret qui a dit avec tout le talent qu'on lui connait quelques œuvres appropriées de F. Coppée et d'Edmond Rostand.

Excellente après-midi dont les mélomanes conserveront longtemps le souvenir.

LE GRAND CONCERT POPULAIRE A OBTENU UN TRÈS VIF SUCCÈS

Un grand succès d'affluence était réservé au grand concert populaire qui eut lieu, hier, dimanche, et la vaste salle de réunions, rue de Tournai, était copieusement garnie lorsque se fit entendre l'orchestre symphonique, sous la direction de M. Clément Vanhoutte, qui constituait le premier numéro du programme.

Les organisateurs avaient voulu donner à cette séance le caractère d'une manifestation d'art populaire tant par le choix des interprètes, tous Tourquennois authentiques et très appréciés du public, que par celui des morceaux interprétés.

Le spectacle était des plus variés et réunissait adroitement la musique, le théâtre et le music-hall dans un programme judicieusement établi et qui convint aux plus difficiles.

C'est à un orchestre symphonique, sous la direction de M. Clément Vaulhoutte qu'était confiée la partie musicale. Parmi les morceaux qui ont particulièrement retenu l'attention, citons de brillantes fantaisies sur « Le Chant du Désert », « Le Pays du Sourire », « La Parade des Soldats de Bois », ainsi qu'une fantaisie sur les airs de cinéma.

La partie théâtrale était assurée par la troupe de Jean Delahousse qui avait préparé un choix de comédie des plus agréables, dont « La Ménagère apprivoisée », de Pierre Weber et une cocasse bouffonnerie de J. Delahousse « Evariste » qui n'ont pas manqué de déchaîner les rires.

La délicieuse opérette de A. Adam « A Clichy » a remporté le vif succès que lui méritèrent ses interprètes : MM. Ch. Biesbroucq, Robert Hazebrouck, Jean Delahousse, etc.

Une abondante partie comique assurée par Nollus, Houdart, Laeveur, et les clowns Banvett et Boby, le charme exquis de la petite Maryvonne, ainsi qu'une belle note de charme donnée par Mmes Harlène Villy, R. Hazebrouck et Ch. Biesbrouck contribuaient à la composition d'un spectacle magnifique et complet.

Les éternels fatigués

Ce sont des victimes de la "paresse organique"

Etes-vous de ceux qui ne vont jamais tout à fait bien ? Avez-vous des digestions difficiles, un mauvais sommeil ? Souffrez-vous de constipation, de ballonnement, de migraines, de nervosité, de fatigue perpétuelle ? C'est que vos organes sont paresseux. Toutes vos fonctions s'accomplissent mal. Vous vivez « au ralenti ». Recommencez à vivre pleinement, à vivre 100 % en prenant chaque matin une « petite dose » de Sels Kruschen. Vous donnerez ainsi à votre mécanisme interne la chiquenaude qui remettra tout en marche. Vous digérerez bien, vous éliminerez bien, vous vous porterez bien. Toutes pharmacies : 12 fr. 50 et 20 fr 40
11260

LES CHAMPIONNATS INTERSCOLAIRES DE NATATION

Le temps ne se mit pas de la partie, et cette réunion, qui devait se dérouler dans la piscine en plein air, eut lieu dans le bassin de l'établissement de bains.

Il ne fut pas question de performances, mais tous les jeunes s'employérent avec ardeur, pour enlever les titres. Dans la plupart des épreuves, les luttes furent très serrées ; Mlles Jehoulet et Casteur, notamment, se livrèrent à un joli duel, dans le 100 m. brasse, et dos mixte. Pratiquant la brasse, les deux adversaires terminèrent très peu l'une de l'autre.

Comme à l'accoutumée, les épreuves furent dirigées par M. Paul Beulque qui, après le traditionnel défilé, donna le départ des courses. Une fois encore, l'organisation fut impeccable et les courses se suivirent sans aucune interruption, tandis que les démonstrations de plongeon, par les E.N.T., et de crawl et dos crawlé, par un groupe scolaire, étaient suivies avec intérêt.

M. Salembier, maire, présidait la réunion ; on remarquait encore MM. Prot, adjoint ; Thaune, consul de Belgique ; Charlier, Inspecteur primaire.

Le match de water polo opposait une équipe mixte des E.N.T., à la formation du Cercle des Nageurs Lillois, ex-champion de la F.S.G.T. Les Tourquennois firent montre d'une plus grande cohésion, et remportèrent un net succès.

Voici le résultat des épreuves :

40 m. nage libre (Minimes E.N.T.). 1. Wastyn, 25" 8/10 ; 2. Desobry, 26" 3/10 ; 3. Capelle, 31" 9/10 ; 4. Detourney, 32" 8/10.

80 m. nage libre (cadets E.N.T.). 1. Spillaert, 53" 6/10 ; 2. Duquesnoy, 53" 8/10 ; 3. Jehoulet, 56" 2/10.

40 m. crawl (division d'honneur garçons). — 1. Neve (Printemps) 30" 4/5 ; 2. Verbeke (Cinq Voies), 31" 2/5 ; 3e ex-æquo, Duponchel (Printemps), Depreux (Printemps) ; 5. Billoir (Champs).

40 m. dos crawlé (garçons). — 1. Neve (Printemps), 36" 4/10 ; 2. Verbecke (Cinq Votes), 38" ; 3. Duponchel (Printemps), 41" 2/10 ; 4. Depreux (Printemps), 42" ; 5. Vergut (Latte), 45" 8/10.

40 m. nage libre (filles). — 1. Brouck (Croix Rouge), 33" ; 2. Pecquereau (Calvaire), 40" 2/5 ; 3. Reumaux (Drayon) ; 4. Berpair (Calvaire) ; 5. Farvacque (Calvaire).

40 m. brasse (garçons). — 1. Delannoy (Printemps), 37" 2/5 ; 2. Hom (Flocon), 37" 4/5 ; 3. Caudron (Pontente), 39" ; 4e ex-æquo, Parmentier (Printemps), Messelier (Latte), 6e ex-æquo, Jerez (Flocon), Castelain (Piat).

80 m. nage libre (dames E.N.T.). 1. Casteur, 1' 4" 4/10 ; 2. Dhont, 1' 13" 4/10 ; 3. Lamblin, 1' 18" 2/10 ; 4. Dupont, 1' 20" ; 5. Chauvel, 1' 20" 3/10.

100 m. brasse et dos mixte. — 1. Mlle Jehoulet, 1' 32" 4/10 ; 2. Mlle Casteur, 1' 32" 9/10 ; 3. Mlle Delberghe, 1' 44" 8/10 ; 4. Debaisieux : 1' 45".

CHALLENGE FOURGOUS

200 m. relais, 4 nageuses. — 1. École rue du Calvaire (Pecquereau, Farvacque, Belpair, Vandeplancke), 4' 18" 3/10 ; 2. École rue du Drayon ; 3. École rue de Virobois ; 4. École rue Fin de la Guerre ; 5. École rue Houchard ; 6. École rue du Flocon.

Challenge de la Ville de Tourcoing. 250 m. (relais 5 nageurs). — 1. Printemps (Duponchel, Depreux, Neve, Lemaire, Vianne), 4' 29" 2/10 ; 2. Latte 5' 18" 2/10 ; 3. Piats, 5' 22" 4/10 ; 4. Flocon, 5' 32".

Plongeons (garçons). — 1. Dumoulin (Potente), 7 points ; 2 ex-æquo, Goudron (Potente), Dekens (Piats), 8 points ; 4e ex-æquo : Verleyen (Printemps) et Vicogne (Latte), 5 points 1/2.

La seconde représentation du Gala de Bienfaisance de La Marlière

La salle du Cercle de la rue des Trois Pierres a reçu dimanche après-midi une foule nombreuse à l'occasion de la seconde représentation du grand gala de bienfaisance qui y était organisé en faveur des œuvres sociales de guerre et du Secours National.

Le spectacle fut d'une belle tenue artistique et copieux à souhait. Les ouvertures des deux parties furent assurées avec beaucoup de charme et d'entrain par la Fanfare Cycliste et l'Orphéon « L'Echo de la Frontière ». La troupe mixte « Les Audax » interpréta avec talent la délicieuse comédie de Brieux : « Blanchette ».

Enfin, MM. Noblers, Marceau Baisez, Marceau Prouvost, Victor Lepoutre et Adrien Honoré assurèrent les intermèdes.

AVIS AUX CLUBS DE PING-PONG DE TOURCOING ET ENVIRONS

Le jeudi 24 juillet, à 19 h., une réunion très importante aura lieu au siège du Ping-Pong Club Tourquennois, Ex. : P.P. Club du Coq Chantant, 36, rue Gustave-Delory, à Tourcoing

Tous les clubs des environs qui étaient affiliés ou non à la fédération de Tourcoing sont cordialement invités d'y assister.

L'assemblée étudiera les bases d'un futur championnat local sur les principes de la nouvelle chartre des spors. En outre, un délégué de la F.F.T.T. recevra les nouvelles demandes d'affiliation et se tiendra à la disposition des intéressés pour toutes demandes de renseignements se rapportant à ce sport.